

Saint-Maurice Cour du Martolet

Rapport d'activité préliminaire Campagne de fouille 2001

A. Antonini, J.-C. Moret, D. Oberli



Février 2002



ST-MAURICE, district de Saint-Maurice

Abbaye, cour du Martolet

Coordonnées : CNS 1304, env. 566'400/118'780.

Altitude : env. 420 m.

Surface du chantier : env. 1500 m² ; surface explorée en 2001 : env. 225 m².

Intervention : du 21 juin au 23 novembre 2001 (effectif moyen de trois personnes).

Mandataire : bureau TERA Sàrl, Sion.

Documentation et mobilier archéologique : déposés provisoirement auprès du mandataire.

SOMMAIRE

1. NETTOYAGE GENERAL ET TRAVAUX PREPARATOIRES

2. ETAT DE CONSERVATION DES VESTIGES ET MESURES DE PROTECTION

Etat de conservation des vestiges

Mesures de protection prévues pour l'hiver 2001/2002

3. TRAVAUX EFFECTUES EN 2001

4. LES ELEMENTS NOUVEAUX

Topographie

Les vestiges antérieurs à l' « Hospice » / église « St-Sigismond »

« Hospice » / église « St-Sigismond »

La rampe à l'ouest de l'église « St-Sigismond »

L'angle nord-ouest de l'église « St-Sigismond »

Le grand escalier

L'église carolingienne et les époques suivantes

Les tombes

Structures indéterminées

5. PERSPECTIVES DE RECHERCHE ET CALENDRIER 2002

Hiver 2001/2002

Printemps 2002

Objectifs de la campagne de fouille 2002

Journées portes ouvertes

6. ANNEXES

1. Vue d'ensemble des surfaces fouillées et des maçonneries documentées

2. Mur occidental de la rampe (face ouest) : orthophotographie

3. Mur occidental de la rampe (face ouest) : dessin pierre à pierre avec interprétation

4. Plan des tombes

5. Position des coupes transversales

6. Coupes transversales A et B

7. Coupes transversales C et D

1. NETTOYAGE GENERAL ET TRAVAUX PREPARATOIRES

Conformément au programme établi, l'année 2001 a vu la reprise des fouilles sur le site du *Martolet*. Après une interruption de cinq ans, il était nécessaire d'effectuer quelques travaux préliminaires d'aménagement (et de réaménagement) des infrastructures ainsi que de procéder à un nettoyage général ; mentionnons principalement :

- la réfection de la toiture et l'aménagement de la cabane en bois située dans la cour *St-Joseph* (destinée à abriter le matériel de fouille et l'outillage de chantier).
- la réfection de la couverture en plastique des abris provisoires installés en 1996 dans la partie orientale du chantier (partie en attente, non concernée par les fouilles 2001).
- l'installation d'une nouvelle couverture en plastique armé sur les abris de protection contre les chutes de pierres.
- le contrôle des treillis métalliques couvrant les abris de protection.
- l'aménagement d'une installation électrique sécurisée (1 tableau dans la cabane de la cour *St-Joseph* et 1 tableau dans l'abri de la crypte carolingienne).
- le désherbage (manuel et chimique) et le nettoyage général du site.
- la vidange systématique des anciens sondages (remblayés en 1996 avec du sable) et le démontage des plateaux de protection (installés également en 1996 par l'équipe *Lehner*).
- la construction, dans la cour *St-Joseph*, d'une rampe en bois permettant l'évacuation des déblais de fouille.
- la construction, sur le site, d'un pont en bois permettant de circuler au-dessus des vestiges sans les abîmer.
- l'aménagement d'un bureau de fouille dans un local mis à disposition par l'Abbaye et le transfert de la documentation de terrain dans ce dernier.
- le rapatriement dans nos locaux du mobilier non inventorié laissé sur place par l'équipe *Lehner* en 1996.
- la reprise et la mise en ordre de la documentation de l'équipe *Lehner*.



Fig. 1. Travaux de relevé.

2. ETAT DE CONSERVATION DES VESTIGES ET MESURES DE PROTECTION

Etat de conservation des vestiges

Globalement, les protections construites en 1996 par l'équipe *Lehner* (abris provisoires, coffrages, plateaux de protection, etc.) ont bien rempli leur rôle. Cependant, de nombreuses dégradations ont tout de même été observées, certaines s'accroissant d'ailleurs lors de la vidange des anciens sondages. Cette fragilisation des vestiges n'est pas étonnante si l'on considère que la plupart des zones explorées cette année ont été dégagées pour la quatrième fois, compte tenu des interventions successives de *P. Bourban* (1896-1920), de *L. Blondel* (1944-1945) et de *H.-J. Lehner* (1994-1996).



Fig.2. Dégradation du bord de la tombe T305 provoquée par une gouttière dans l'abri de protection.

La mise en évidence de ces problèmes de conservation nous incite à privilégier, pour l'hiver 2001-2002, une solution sans remblayage des zones fouillées, pour deux raisons majeures :

- éviter de multiplier inutilement les phases de comblement et de dégagement des vestiges (préjudiciables à leur conservation à long terme).
- permettre le plus longtemps possible la vérification et les comparaisons des maçonneries. Compte tenu de la taille et de la complexité du site ainsi que de la planification des interventions échelonnées sur quatre ans, ceci nous paraît absolument indispensable pour comprendre l'évolution des édifices.

Les abris de protection, couverts d'un treillis métallique et d'un plastique armé, se sont avérés d'une efficacité remarquable, tant dans leur fonction de protection des personnes contre les chutes de pierres (pratiquement quotidiennes), que dans celle de minimiser l'impact des aléas climatiques sur les vestiges ainsi couverts.

De cette triple nécessité - non-remblayage, sécurité des personnes et protection des vestiges – la commission de supervision des fouilles a décidé, en séance du 16 novembre 2001, de prolonger dans un premier temps la couverture du site jusqu'au bout des rails existants (env. 1 m plus à l'est que l'épaulement de l'église «*St-Sigismond*»). Son prolongement vers l'est devra être réalisé dans une phase ultérieure, pour garantir la protection des vestiges situés au pied du clocher et permettre les compléments de fouille indispensables.

Notons, enfin, que l'actuel abri en tôles thermolaquées couvrant la crypte carolingienne n'offre qu'une protection très limitée contre les chutes de pierres. Tout au plus assure-t-il le maintien de bonnes conditions climatiques pour la conservation des vestiges. Le seul problème sérieux relevé dans cette partie du site se situe en limite est de cet abri, au niveau du mur oriental du *grand escalier* débouchant du couloir des catacombes. Ici, le taux d'humidité très élevé (sommet des maçonneries exposé aux intempéries, semelle des fondations inondée en permanence par l'eau de la source) favorise la formation de mousse et nécessite des mesures urgentes.

Mesures de protection prévues pour l'hiver 2001/2002

Dans l'optique de ne pas remblayer les sondages effectués afin de permettre des compléments d'analyse, les mesures suivantes ont été prises pour garantir la protection des vestiges durant l'hiver 2001/2002 :

- maintien, durant l'hiver, des couvertures en plastique armé installées au début de la campagne sur les abris de protection.
- couverture de l'ensemble de la surface concernée par du «bidim» isolant, doublé de plastique pour les zones susceptibles d'être les plus exposées à l'humidité.
- construction d'une petite « digue » en ciment (env. 10 cm de haut) sur la dalle de béton couvrant la rampe, destinée à supprimer tout ruissellement contre le mur sud de l'église «*St-Sigismond*».
- construction d'un avant-toit d'environ 1 m de largeur à la jonction de l'abri fixe de la crypte et de l'abri mobile adossé, dans le but de protéger cette zone « tampon » contre les intempéries (notamment le mur est du «grand escalier» dont la face intérieure était jusqu'ici très exposée à l'humidité).
- aménagement d'un appentis (planches et plastique) entre l'abri mobile occidental et le rocher, pour protéger les vestiges mis au jour.
- coffrage des coupes présentant des risques d'effondrement.
- construction d'un toit au-dessus du local doté du sol en mortier rouge; couverture de ce dernier par du «bidim» et du plastique surmonté d'une couche de sable isolante (env. 15 cm d'épaisseur).

Suite à un entretien téléphonique avec monsieur Glauser (ingénieur-conseil pour le site) au sujet des abris contre les chutes de pierre, il apparaît qu'un renforcement de la structure de protection au moyen de perches n'est pas nécessaire, malgré le maintien des couvertures en plastique sur les abris ; les plus fortes contraintes que générerait de la neige s'accumulant sur le toit sont en effet compensées par les câbles de contreventement ajoutés à cet effet.



Fig.3. La zone fouillée en 2001 a été couverte et protégée pour assurer l'intégrité des vestiges.

3. TRAVAUX EFFECTUES EN 2001

Les travaux de cette première campagne de fouille ont porté sur une zone d'environ 225 m², couvrant la moitié occidentale de la nef de l'église dite de «*St-Sigismond*», la rampe d'accès qui longe la façade ouest de cet édifice ainsi que les vestiges situés entre la rampe et la crypte d'époque carolingienne (* Annexe 1).

L'étude de cette zone a nécessité la réouverture, le rafraîchissement et, dans certains cas, la poursuite des sondages réalisés par *H.-J. Lehner* (1994-1996). De même, l'analyse des maçonneries a impliqué le démontage partiel et localisé des dalles de protection cimentées sur l'arase des murs.

Seuls deux nouveaux sondages ont été ouverts. Le premier est situé en limite orientale de la fouille, entre l'extension de l'«*Hospice*» et le mur sud de l'église «*St-Sigismond*», endroit où les couches en place étaient les mieux conservées. Quant au second, ouvert entre le rocher et le mur septentrional de toute la succession des bâtiments, il n'a entamé que des remblais récents. En effet, cette zone avait déjà fait l'objet d'investigations de la part de *L. Blondel* (1944-1945) mais les vestiges n'avaient été reportés sur aucun plan, lacune qui a été comblée en 2001.

Quatorze tombes (dont trois réductions) ont également été étudiées, notamment du point de vue de leur insertion stratigraphique et de leur articulation avec les vestiges environnants; seules deux d'entre elles ont cependant fait l'objet d'une fouille exhaustive, les autres n'étant que partiellement accessibles ou obliérées (* Annexe 4).

Après dégagement et fouille des vestiges, une documentation graphique, photographique et analytique complète a été établie.

Cette documentation comprend notamment :

- la tenue d'un journal consignait le déroulement et les événements marquants de la fouille.
- le relevé (pierre à pierre au 1/20) de toutes les élévations des murs dégagés.
- le relevé (pierre à pierre au 1/20) des coupes stratigraphiques, certains devant encore être réalisés ou complétés.
- le relevé planimétrique (pierre à pierre au 1/20) des structures fouillées, pour compléter les lacunes du plan existant (comme pour les coupes certains relevés doivent encore être effectués).
- une documentation photographique systématique (pellicule noir/blanc, diapositives et prises de vue numériques).
- la réalisation d'orthophotographies (ARCHEOTECH SA) de l'ensemble des murs de la zone étudiée. Ces photos spéciales permettent d'accélérer le relevé des élévations au pierre à pierre ; elles serviront également de base au modèle virtuel par lequel le développement tridimensionnel du site pourra être illustré et reconstitué ultérieurement (* Annexe 3).

4. LES ELEMENTS NOUVEAUX

Note préliminaire: la terminologie utilisée pour désigner les différentes zones ou édifices reprend les appellations attribuées par *L. Blondel*. Elle n'implique cependant pas forcément la même datation ni la même fonction que celles proposées à l'époque.

Topographie

La topographie du Martolet est particulière. Au pied du rocher, le terrain naturel accuse en effet une pente assez prononcée vers le sud, imposant ainsi aux constructeurs de fortes contraintes qui déterminent l'organisation en terrasses des bâtiments étagés contre la falaise (* coupes transversales A-D, Annexes 6 et 7). Cette donnée, sans être vraiment nouvelle, semble jusqu'ici avoir été sous-estimée, car elle dicte toute réflexion sur l'évolution des constructions implantées dans cette zone.

En effet, l'importante déclivité des sédiments naturels accumulés au pied de la falaise (débris de schistes provenant d'éboulements anciens) impliquait, pour chaque élargissement du bâtiment ou de la terrasse, d'abaisser et de régulariser le sol près du rocher (au nord) et de compenser le niveau par des remblais et des murs de soutènement du côté aval (au sud).

Au fil des réaménagements successifs, ces travaux ont entraîné la disparition des niveaux de circulation au nord de l'axe médian du site et rendu difficile leur perception dans la partie sud. Seul le dernier sol est clairement attesté (dallage de la nef carolingienne/romane) ; les niveaux de marche antérieurs doivent être restitués en se basant principalement sur les caractéristiques des diverses maçonneries.

En outre, le pied de la falaise a été taillé pour ménager deux larges banquettes (décalées en hauteur) dont la fonction et l'articulation avec les édifices restent encore à préciser. Il en va de même pour les traces de mortier et les entailles observées sur la paroi de la falaise, qui suggèrent l'existence de locaux couverts directement adossés au rocher.

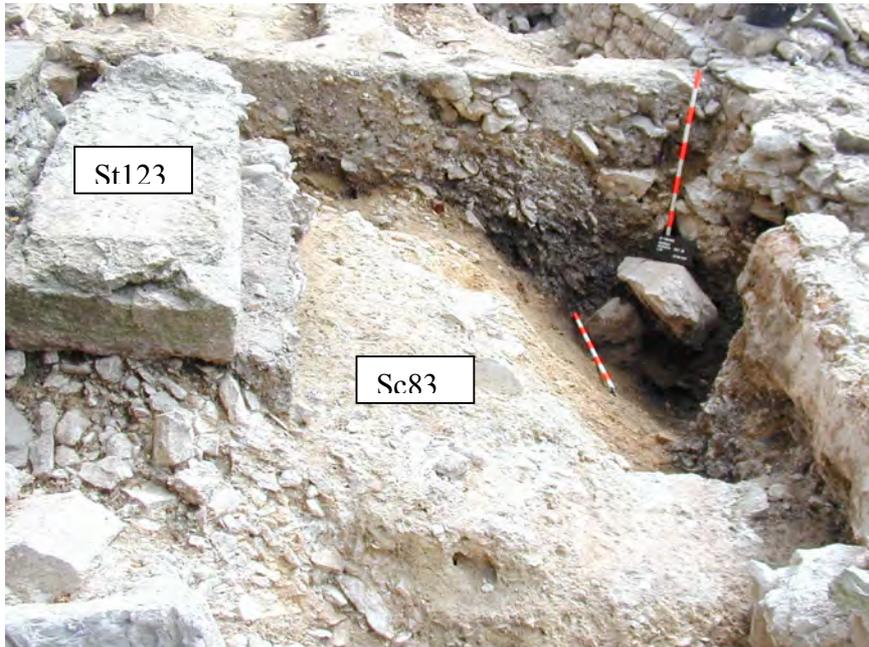


Fig. 4. La forte rupture de pente du terrain naturel au niveau de la coupe B.

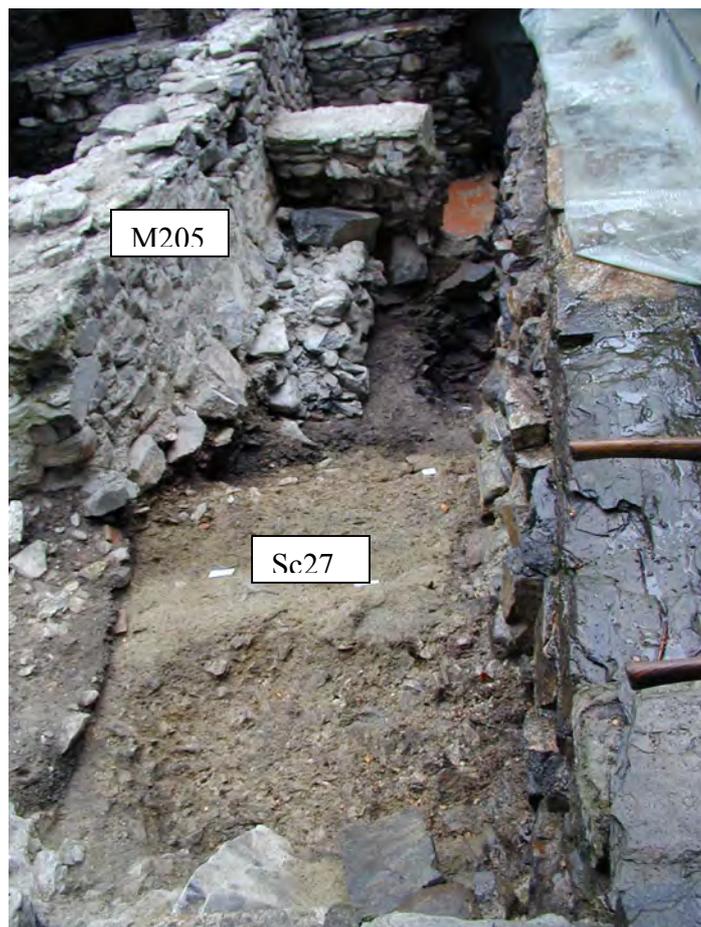


Fig. 5. La fondation du mur ouest de la rampe (M205) est adossée contre la pente naturelle (Sc27).

Les vestiges antérieurs à l' « Hospice » / église « St-Sigismond »

Une seule structure (**St 124**) peut être attribuée de façon certaine à une phase antérieure à celle de l' « Hospice »/église « St-Sigismond » (* coupe transversale D, Annexe 7). Scellée par une couche (**Sc 92**) dans laquelle ces deux édifices sont implantés, elle se présente sous la forme d'un empierrement orienté est-ouest, large de 60-70 cm, observé sur environ 1 m de longueur. Son extension vers l'est et l'ouest demeure inconnue à ce jour. Cette structure est composée d'une seule assise de pierres ; aucun liant n'a été observé.

La fonction de cet aménagement demeure incertaine dans l'état actuel de la recherche (solin de pierres sèches ? drain ?). Quoi qu'il en soit, il paraît peu probable que cet empierrement puisse résulter d'un simple phénomène de démolition, l'ensemble étant trop clairement délimité. S'agit-il du prolongement du mur indiqué sur le plan *Blondel* de 1950, parallèlement à la façade sud de l' « Hospice »? La poursuite des fouilles en 2002 permettra de le déterminer.

«Hospice» / église «St-Sigismond»

La lecture de la coupe stratigraphique **D-D'**, comprise entre le mur sud de l'extension de l'«Hospice» (**M 902**) et le mur sud de l'église «St-Sigismond» (**M 108**) ainsi que l'analyse de la face interne de ce dernier apportent des éléments nouveaux qui remettent en question la chronologie relative ainsi que la fonction proposées par *L. Blondel* concernant ces deux maçonneries (* coupe transversale D, Annexe 7).

Le profil montre en effet clairement que les deux murs ont la même insertion stratigraphique et qu'ils auraient très bien pu fonctionner ensemble, du moins dans un premier temps. Tous deux sont en effet implantés dans la même couche (**Sc90, Sc92**, contenant du mobilier compris entre l'époque augustéenne tardive et environ 350 apr. J.-C.¹) et antérieurs à un épais remblai constitué de matériaux de démolition (**Sc89**).

L'intervention a également montré que le mur sud de l'église «St-Sigismond» (**M 108**) paraît en réalité comprendre deux phases de construction : une première (maçonneries **A-B** = fondation et premier état du mur) ayant pu fonctionner comme mur de terrasse en relation avec l'«Hospice», et une seconde (maçonnerie **C** = reprise de l'élévation du mur) qu'il faut rattacher à la construction de l'église «St-Sigismond» proprement dite (* Fig. 6).

De ces deux constatations résultent plusieurs hypothèses nouvelles, dont la principale laisse envisager une possible fonction d'église pour le prétendu «Hospice». Cette église primitive serait entourée par une terrasse à vocation funéraire dont le premier état du mur sud de l'église «St-Sigismond» (partie basse de **M 108**) constituerait le mur de soutènement.

Notons que plusieurs tombes ont été fouillées dans l'espace qui appartiendrait à cette « terrasse funéraire » : il s'agit de tombes à tuiles, de coffres maçonnés et de sarcophages, parmi lesquels celui situé à l'ouest de l' « Hospice » (**T112**), dont l'orientation semble suivre l'axe oblique du mur occidental de cet édifice(* Annexe 5).

Concernant l'église « St-Sigismond » proprement dite, et plus particulièrement l'organisation de son espace interne, il paraît de plus en plus probable qu'il s'agit non pas d'un édifice tripartite,

¹ Datation préliminaire aimablement effectuée par M.-A. Haldimann.

comme proposé jadis par *L. Blondel*, mais d'une église à nef unique. En effet, aucune trace des piliers figurés sur le plan de 1950 n'a pu être mise en évidence lors des contrôles effectués sur le terrain et aucun chercheur ne signale avoir déplacé ou détruit ces bases. De plus, l'étude des plans originaux dressés par *L. Blondel* montre en réalité que toutes les bases sont dessinées en pointillés, en tant qu'éléments purement hypothétiques, au même titre que certaines parties restituées.

Il va sans dire que les perspectives et les hypothèses développées ci-dessus retiendront toute notre attention et orienteront les recherches durant la campagne 2002.

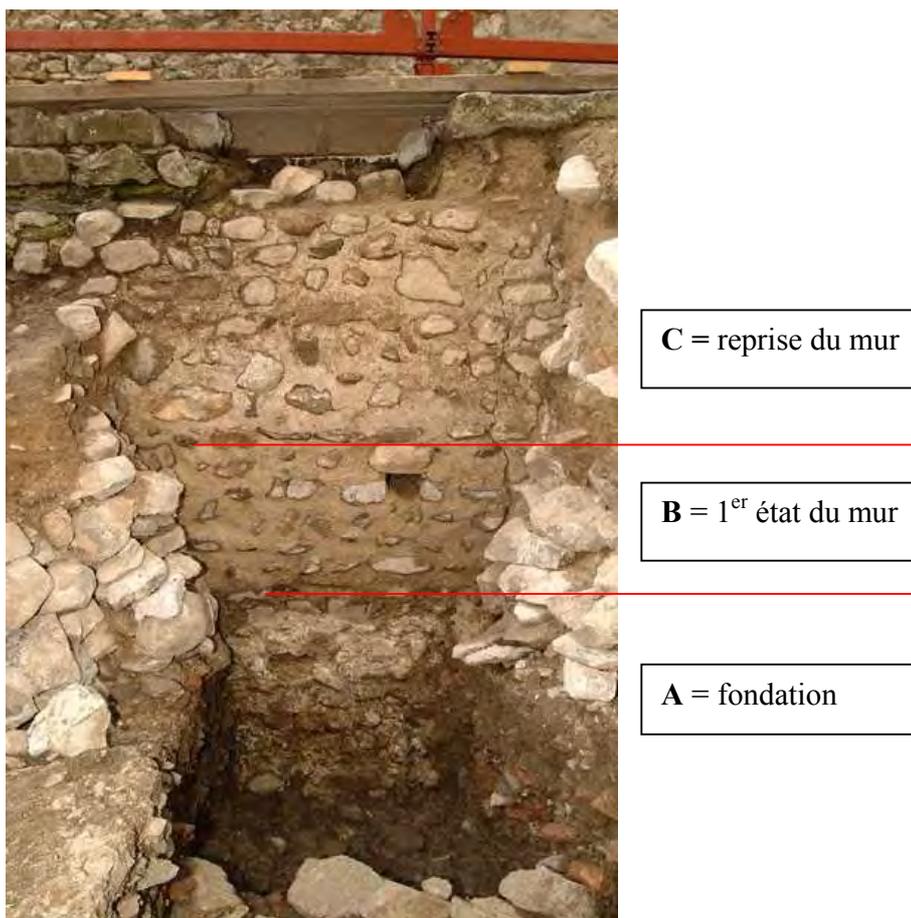


Fig.6. Coupe effectuée dans les remblais, montrant les deux états du mur sud de l'église « St-Sigismond » (face interne du **M108**).

La rampe à l'ouest de l'église « St-Sigismond »

Dans cette zone, le principal élément nouveau vient de la découverte, à l'aplomb du mur occidental de la rampe (**M 205**) d'un mur plus ancien qui présente la même orientation (**M 211**). Cette maçonnerie a été ensuite réutilisée pour asseoir le mur occidental de la rampe (* Annexes 2 et 3). Cette découverte renouvelle la problématique de cette dernière et permet dorénavant de distinguer, du point de vue de la chronologie relative, trois phases de construction successives :

- La première est représentée par le mur que nous venons de mentionner (**M 211**). Orienté nord-sud, sa fonction et son extension vers le sud restent inconnues dans l'état actuel des connaissances du terrain.
- La deuxième phase, c'est-à-dire la rampe elle-même, pourrait fonctionner avec l'église «*St-Sigismond*». Il reste à déterminer si cette rampe existait déjà avant, lors de la plus ancienne phase du mur de l'église «*St-Sigismond*» qui formait la terrasse funéraire présumée de l'«*Hospice*». Si le niveau de la rampe à l'ouest de l'église «*St-Sigismond*» n'a pu être formellement identifié, plusieurs indices (notamment le niveau de la retranche de fondation) permettent cependant de le restituer de façon satisfaisante (*Coupe B, Annexe 6). Toutefois, de nombreuses interrogations subsistent, notamment en ce qui concerne son aspect. L'hypothèse la plus probable est celle d'une pente régulière recouverte par une chape au mortier identique à celle observée dans la partie de la rampe qui longe le côté sud de l'église. Néanmoins, la restitution de marches pourrait également être nécessaire, étant donné le dénivellement assez important avec le niveau de circulation supposé de l'église. Notons que les deux hypothèses ne s'excluent pas forcément.



Fig.7. Le débouché de la rampe, délimitée par le mur occidental de l'église «*St-Sigismond*» (**M 107**) et par le mur **M 205**.

- Une troisième phase enfin, est matérialisée par l'aménagement d'un local contre la façade occidentale de la rampe (* Fig.8). Cette pièce est dotée d'un sol en mortier teinté en surface par une couche au tuileau rouge (**Ss 111**). Son extension vers le sud est inconnue car oblitérée par des constructions postérieures, notamment par le mur (**M 208**) qui délimite le couloir des catacombes et dont le niveau d'utilisation, côté sud, se situe environ 125 cm plus bas (* coupe transversale A, Annexe 6). La situation de ce local (centré par rapport à la future crypte carolingienne et dans le prolongement de la rampe qui longe le côté sud de l'église «*St-Sigismond*»), associée à la qualité de sa réalisation et à ses dimensions (4,70 m au moins d'est en ouest, 4,90 m au moins dans le sens nord-sud) permet d'envisager une fonction particulière pour cette pièce dont l'importance pour la compréhension du site a peut-être été sous-estimée jusqu'ici.



Fig.8. Local avec sol en mortier rouge, recoupé (à gauche) par le mur est du grand escalier (**M 115 / M 914**).

L'angle nord-ouest de l'église «St-Sigismond»

Cette zone, située au point de jonction de nombreuses structures (**M 107, 109, 118, 120, 303 ; St 123**) n'a été explorée qu'en toute fin de campagne et son analyse n'est encore que partielle (elle sera poursuivie en 2002). Néanmoins, il est possible d'expliquer la forme de cette «imbrication» de maçonneries par la succession d'au moins quatre phases de construction. La plus ancienne comporte une maçonnerie extrêmement imposante (**M 120**), dont la fonction reste à préciser (pilier ? parvis ?). La complexité des différentes phases de construction identifiées dans cette zone ne pourra être comprise qu'en dégagant la surface des murs (enlèvement des dalles de couverture posées à l'époque par *L. Blondel*) et en élargissant le champ d'étude à la surface située à l'ouest de ce « nœud » (entre le rocher et la façade nord de la crypte).



Fig. 9. Maçonneries et banquettes à l'angle N-O de l'église « St-Sigismond ».

Le grand escalier

Dans la zone située entre la rampe et la crypte carolingienne, seule une partie du mur oriental (face est) du grand escalier a pu être analysée (**M 115/304/914**). En ce qui concerne la chronologie relative de ce mur, deux phases principales peuvent être mises en évidence. Toutes deux sont postérieures à la troisième phase des vestiges de la rampe (= local au sol de mortier rouge) :

- La première phase du mur (**M 914**) se termine au nord dans l'alignement du mur de l'ancienne annexe. Au sud, la maçonnerie est probablement liée à l'arc romain (ouest) situé dans son prolongement direct, au niveau du couloir des « catacombes ». Les fonctions du mur (premier escalier ?) et de l'arc (s'ouvrant sur quoi ?) sont liés à une problématique qu'il s'agira de développer.
- La seconde phase du mur (**M115/304**) reprend l'axe de la maçonnerie **M914** tout en se prolongeant vers le nord. Cette nouvelle maçonnerie constitue la paroi orientale d'un important escalier d'une largeur d'environ 3 m, qui mène du couloir des «catacombes» (de largeur identique) au pied du rocher. Cette deuxième phase de la maçonnerie semble par ailleurs liées à la première phase du mur (**M118/303**) qui, au nord, la relie à l'angle nord-ouest de l'église «*St-Sigismond*».

La présence du mur oriental de l'escalier (**M115/304/914**) soulève de nombreuses questions qu'il s'agira de résoudre :

- Ce mur traduit-il un agrandissement de l'église «*St-Sigismond*» vers l'ouest ? Si oui, cela implique que la rampe serait abandonnée à ce moment.
- Dans le cas contraire, quel est le contexte architectural qui a permis le développement de cet escalier monumental ? Était-ce l'accès à un bâtiment situé à l'ouest de l'église « *St-Sigismond* » ? Ou l'accès à une terrasse funéraire qui aurait entouré l'ancienne église et sur laquelle des *formae* maçonnées ont été installées (* Annexe 5 : tombes dessinées en vert).

L'église carolingienne et les époques suivantes

L'étude du mur qui soutient l'arcature entre la nef centrale et le bas côté nord de l'église carolingienne/romane est en cours.

Les tombes

Quatorze sépultures, dont trois réductions, ont fait l'objet d'une analyse en 2001 (* Annexe 4 et Fig. 12). Une partie de ces tombes était déjà connue, mais la question de leur insertion stratigraphique et de leur articulation avec les édifices successifs a nécessité des compléments de fouille. Seules deux d'entre elles (**T 406** et **T 410**) ont fait l'objet d'une fouille exhaustive, les autres n'étant que partiellement accessibles ou oblitérées.



Fig.10. Sépulture T309, située dans la rampe. Le sédiment foncé visible à la base du crâne et sous les ossements correspond au négatif d'un cercueil de bois.



Fig.11. Tombe T410 : négatif du cercueil de bois observé au niveau d'apparition des os du squelette.

Une particularité concernant les trois réductions étudiées mérite d'être relevée : elles sont toutes trois plus ou moins alignées selon un axe nord-sud, ce qui pourrait indiquer l'existence primitive d'autres sépultures (sarcophages) immédiatement à l'est, qui auraient par la suite été déplacées pour être réutilisées ailleurs. Parmi les sarcophages déplacés susceptibles de provenir de cette zone, on peut notamment mentionner, à titre d'hypothèse de travail :

- Le sarcophage situé dans la crypte carolingienne (tombeau dit « de Saint-Maurice »).
- Le sarcophage (**St124**) situé dans le prolongement du débouché de la rampe, près de l'angle nord-ouest de l'église «*St-Sigismond*». Ce sarcophage, retrouvé renversé et rempli de mortier, correspondrait au soubassement d'un marche (négatif d'arrachage) qui pourrait fonctionner avec la rampe (* coupe B, Annexe 6).

N°	Type	Orientation	Tête	Insertion stratigraphique
T 140	Coffre maçonné	E-W	W	Inconnue (problématique en cours d'étude)
T 301	Coffre	E-W	?	Inconnue (problématique en cours d'étude)
T 304	Coffre en dalles	N-S	N	Niveau d'utilisation de la rampe
T 305	Coffre maçonné	N-S	N	Niveau d'utilisation de la rampe
T 308	Fosse simple ?	?	?	Niveau d'utilisation de la rampe ?
T 309	Cercueil en bois	N-S	N	Niveau d'utilisation de la rampe
T 406	Coffre maçonné	E-W	W	Inconnu (antérieure au dernier état du mur M 109)
T 407	Coffre (archit. mixte)	E-W	W	Inconnu (contemporaine de T 406)
T 408	Réduction (coffre en pierres sèches)	-	-	Terrasse de l'« <i>Hospice</i> » ou nef de l'église « <i>St-Sigismond</i> »
T 409	Réduction en fosse	-	-	Terrasse de l'« <i>Hospice</i> » ou nef de l'église « <i>St-Sigismond</i> »
T 410	Cercueil en bois	E-W	W	Terrasse de l'« <i>Hospice</i> » ou nef de l'église « <i>St-Sigismond</i> »
T 411	Coffre maçonné	E-W	W	Terrasse de l'« <i>Hospice</i> » ou nef de l'église « <i>St-Sigismond</i> »
T 412	Réduction en fosse	-	-	Terrasse de l'« <i>Hospice</i> » ou nef de l'église « <i>St-Sigismond</i> »
T 416	Coffre maçonné ?	E-W	W	Terrasse de l'« <i>Hospice</i> » ou nef de l'église « <i>St-Sigismond</i> »

Fig. 12. Tableau récapitulatif des tombes étudiées en 2001.

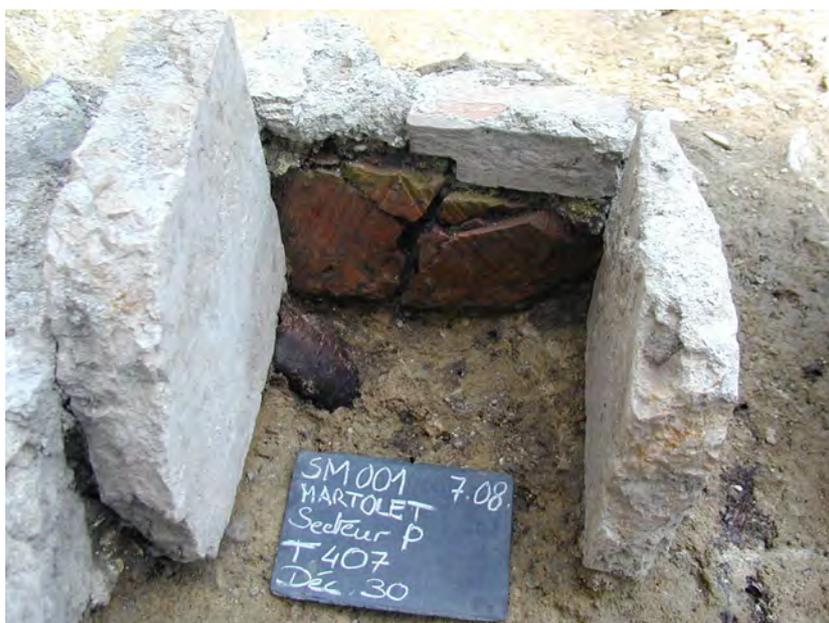


Fig. 13. Caisson de réduction ou reste d'une tombe d'enfant, constitué d'éléments de récupération (fragments de tuiles et dalles en marbre rosé).

Structures indéterminées

Il convient de mentionner l'existence de structures mal cernées, dont la fonction et l'insertion stratigraphique demeurent, pour l'instant, difficiles à déterminer. Pour l'essentiel, il s'agit de deux fosses creusées dans le substrat naturel.

5. PERSPECTIVES DE RECHERCHES ET CALENDRIER 2002

Hiver 2001/2002

Activités de post-fouille comprenant :

- Contrôle et classement de la documentation de terrain.
- Nettoyage, tri, inventaire et étude préliminaire du mobilier (y compris les objets non inventoriés provenant des fouilles anciennes de l'équipe *Lehner*).
- Analyse anthropologique des tombes exhumées.
- Datation par C¹⁴ de quelques tombes trouvées en place et dont le calage chronologique s'avère impératif pour la problématique de la rampe.
- Mise à jour de la bases de données informatique (fichiers photos, plans, couches, maçonneries, fiches, tombes, mobilier...).
- Intégration des éléments nouveaux fournis par les fouilles 2001 et préparation de la campagne de fouille 2002.
- Rédaction d'un rapport d'activité préliminaire.

Printemps 2002

La poursuite des fouilles est tributaire de la réalisation de travaux préparatoires destinés à assurer la sécurité des personnes et la protection des vestiges, à savoir:

- La purge du rocher (qui devrait, dans l'idéal, être effectuée au plus tard en mars pour ne pas retarder la reprise des travaux sur le site).
- La prolongation des abris de protection contre les chutes de rocher jusqu'à l'extrémité est des rails existants (de façon à couvrir la zone de fouille prévue, * Annexe 1).

Vu l'importance et la complexité des objectifs fixés pour la campagne 2002, il serait hautement souhaitable que celle-ci puisse débuter dès le mois d'avril, de façon à jouir de conditions de travail optimales et à disposer de suffisamment de temps pour effectuer les nombreux contrôles nécessaires. Expérience faite en 2001 et malgré la présence des abris, la prolongation des travaux en octobre et novembre n'est pas forcément judicieuse, car la détérioration rapide des conditions de fouille (forte humidité, gel/dégel du terrain, dépôts quotidiens de feuilles mortes, augmentation du débit de la source, forte diminution de la lumière naturelle, etc.) entraîne inévitablement des pertes de temps et affecte le bon déroulement des travaux, tant du point de vue scientifique que matériel.

Objectifs de la campagne de fouille 2002

L'ouverture de nouvelles surfaces à l'est de celle qui a été explorée en 2001 ainsi que la poursuite des investigations dans certains secteurs de cette dernière devrait répondre à plusieurs objectifs prioritaires découlant des hypothèses et problèmes soulevés ci-dessus. Pour l'essentiel, il s'agira de :

- déterminer la fonction de «l'*Hospice*» dans la continuité des nouvelles hypothèses émises plus haut.
- confirmer l'existence effective de deux phases dans le mur sud de l'église «*St-Sigismond*» (y compris l'angle de l'épaulement et l'angle de la façade ouest).

Parallèlement, dans l'optique d'apporter des éléments de réponse à ces questions ainsi qu'à celles relatives aux problématiques de l'escalier, de la crypte et de la rampe, il est envisagé de réaliser les travaux suivants :

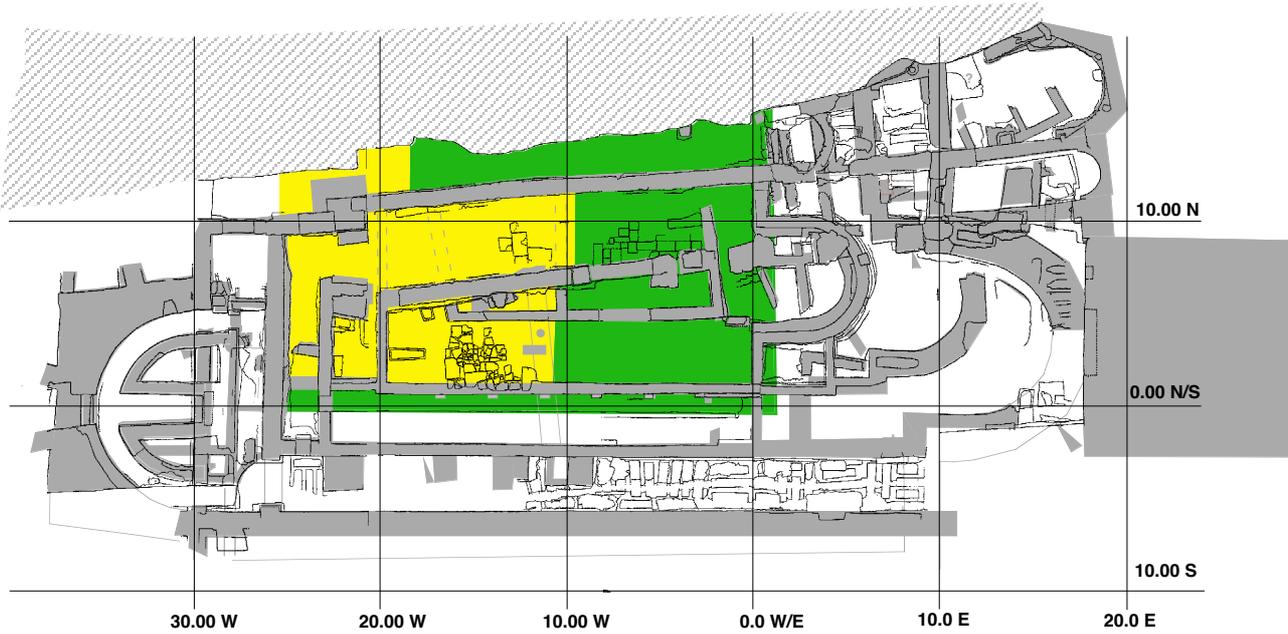
- Analyse de la façade sud du mur méridional de l'église «*St-Sigismond*» (i.e. dans la rampe).
- Reprise et poursuite de l'analyse de la crypte carolingienne.
- Exploration des surfaces situées entre la crypte et le rocher.

Enfin, les travaux prévus s'attacheront également à rassembler suffisamment d'éléments permettant de lancer au plus tôt la réflexion sur les modalités de mise en valeur du site.

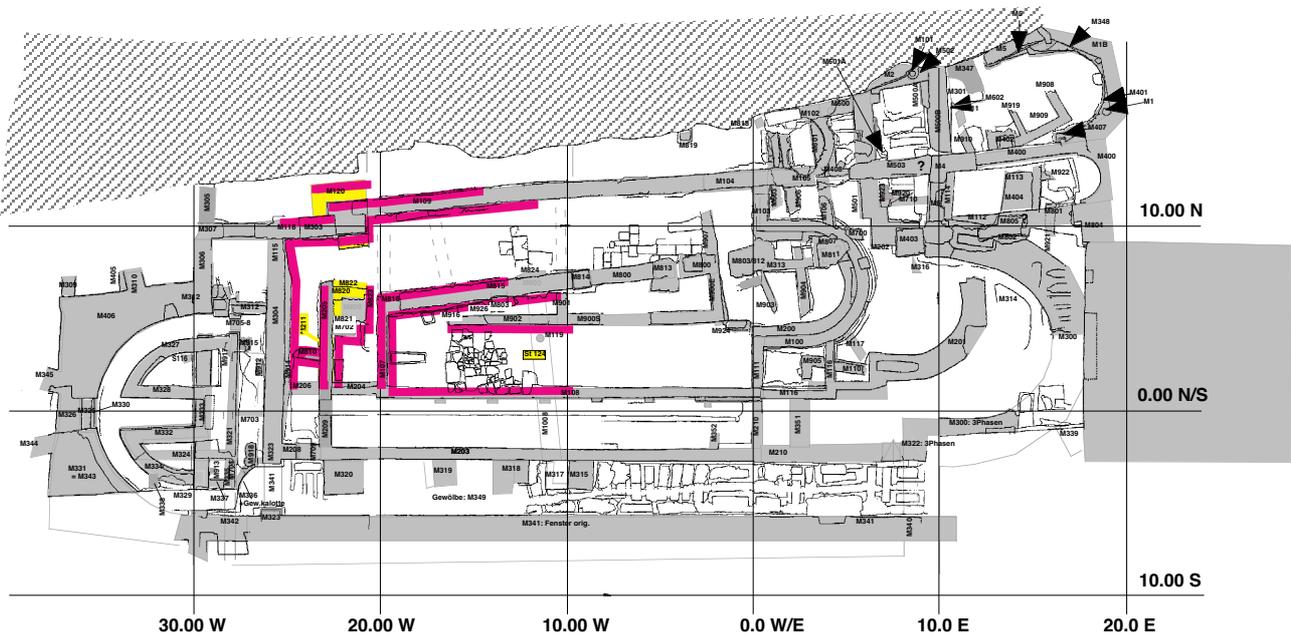
Journées portes ouvertes

Etant donné le vif intérêt suscité par la reprise des fouilles sur le site du Martolet, tant au niveau de la communauté scientifique que du public, deux journées portes ouvertes sont prévues en accord avec l'Abbaye, la commune de St-Maurice et le *Service des bâtiments, monuments et archéologie*. Ces journées se dérouleront les 25 et 26 mai 2002.

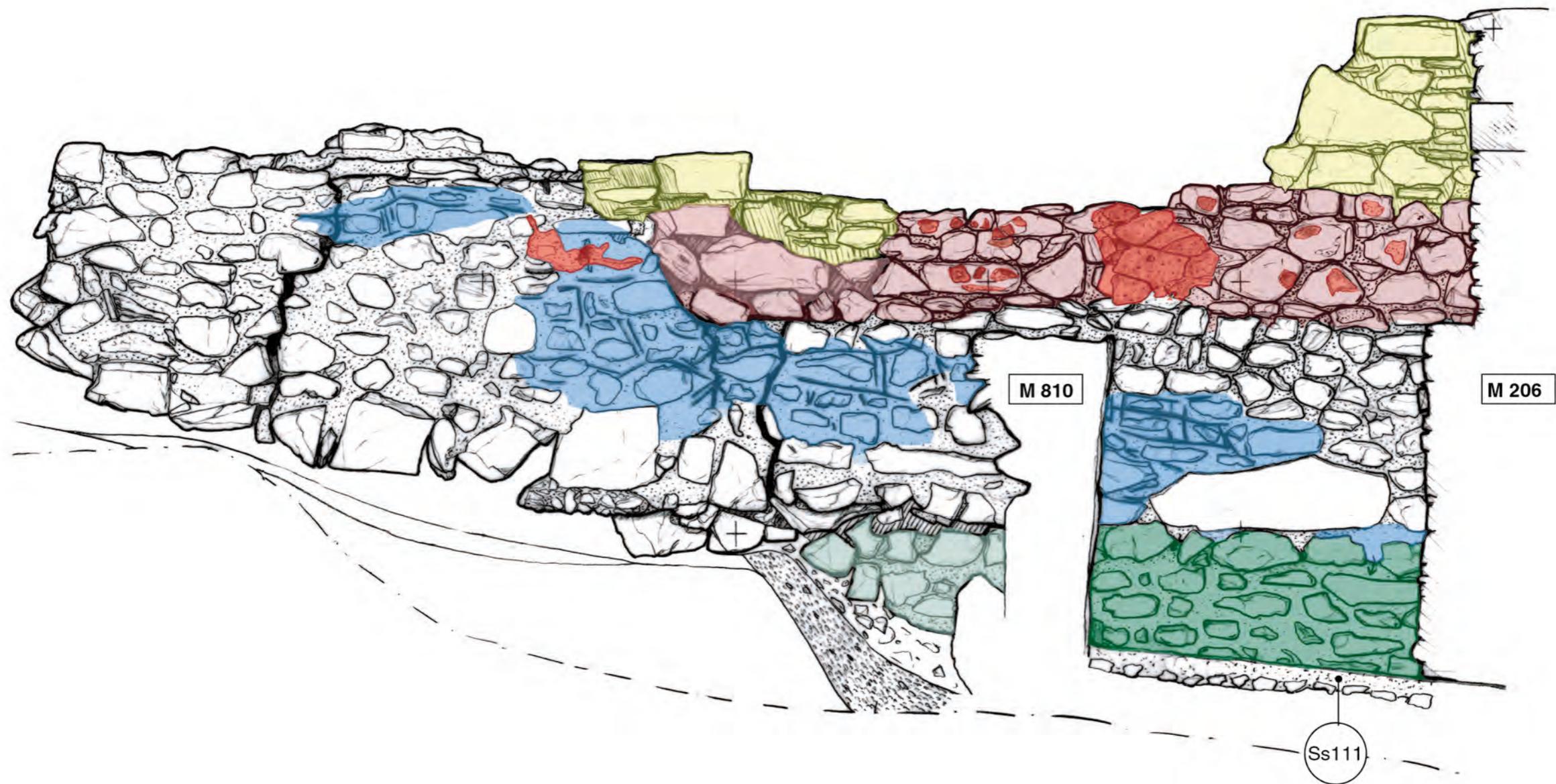
Sion, le 1^{er} mars 2002



- Surface fouillée en 2001
- Surface de fouille planifiée pour 2002



- Nouvelles structures et nouveaux murs repérés lors de la campagne 2001
- Elévations de murs documentées et étudiées lors de la campagne 2001



Mur [M211]: finition "rasa pietra"

Mur M205: finition "rasa pietra" avec joints au fer

Maçonnerie fortement dégradée

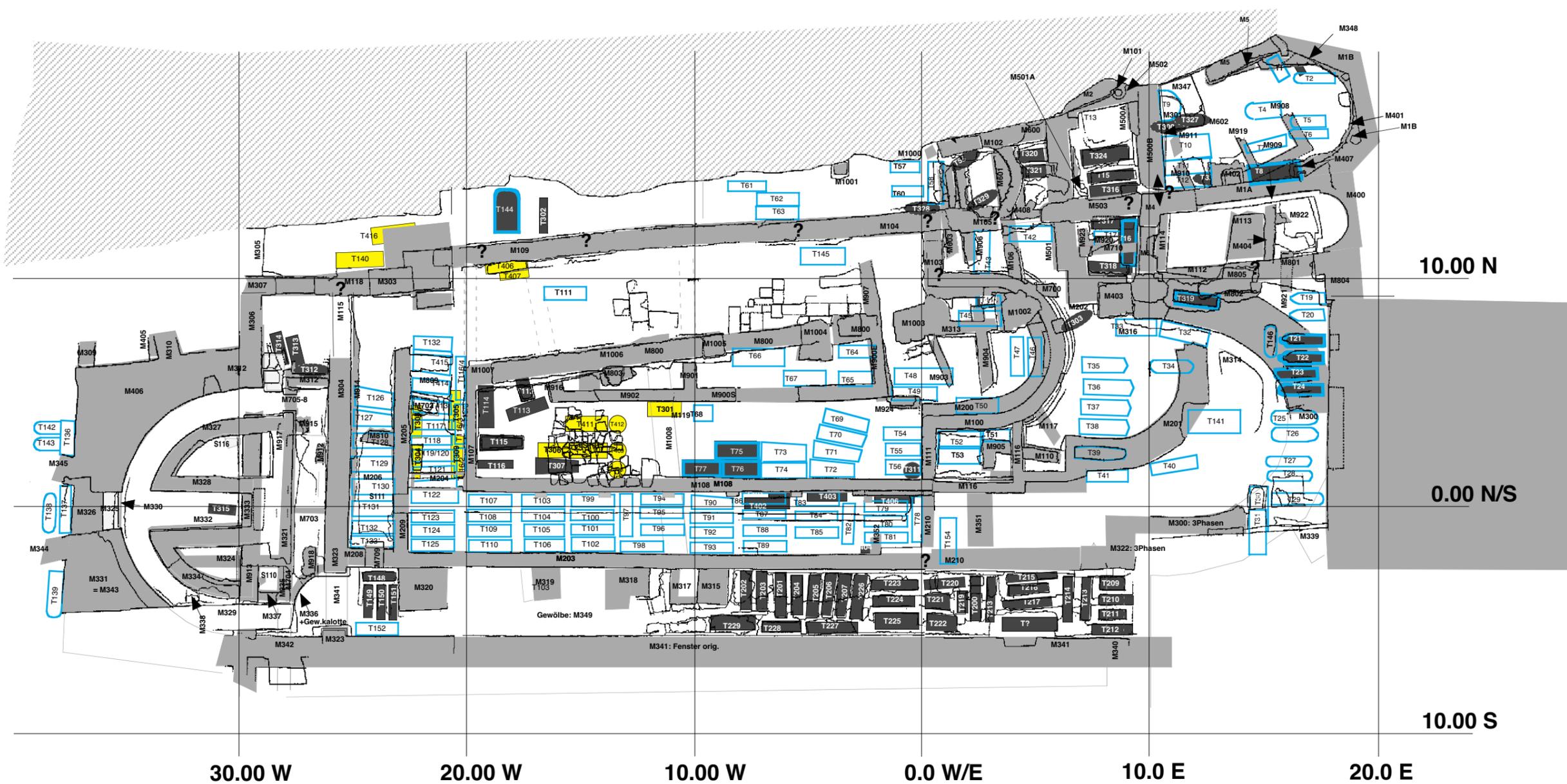
Mur [M211]: fondation

Crépi des tombes

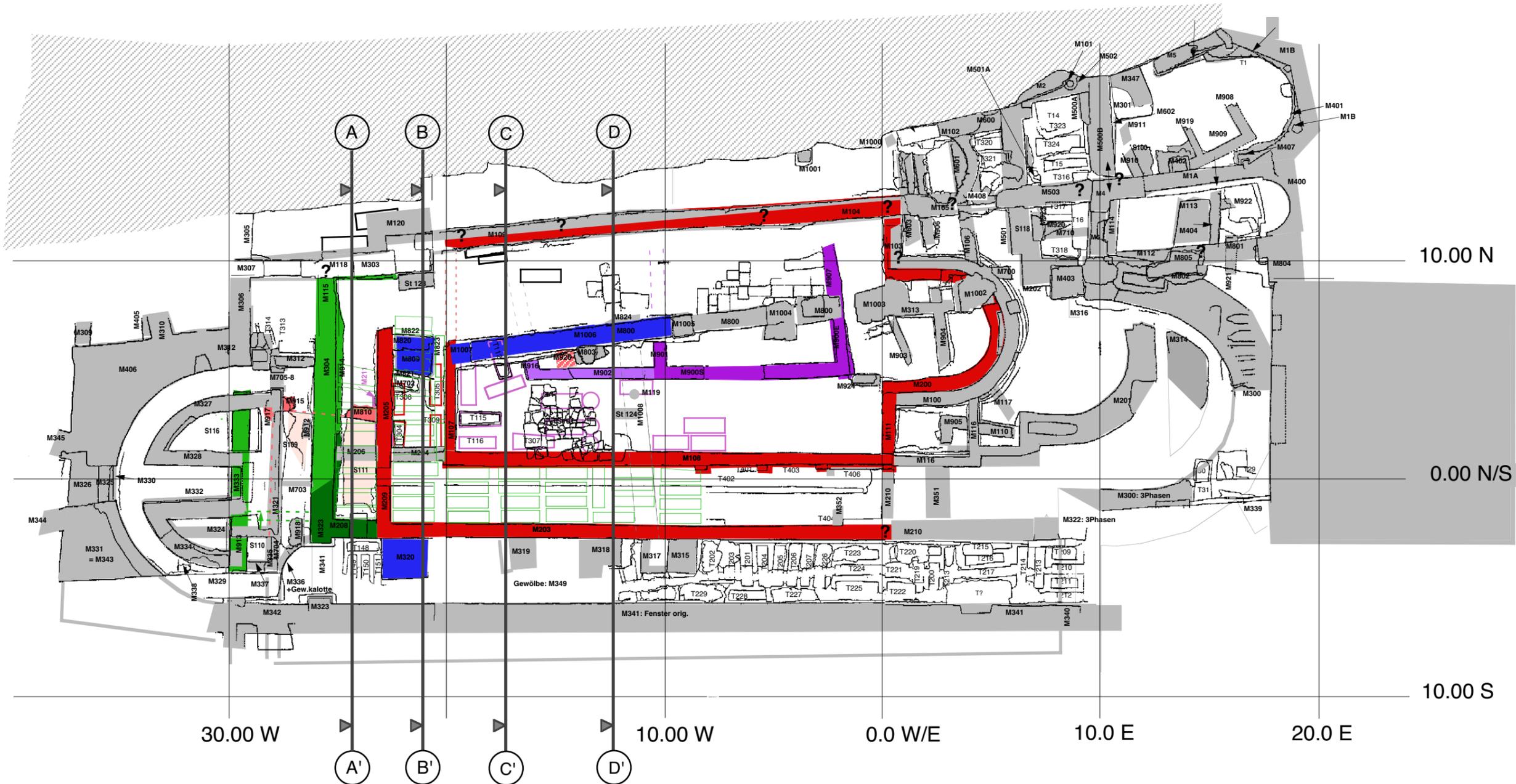
Maçonnerie des aménagements Blondel

 <p>rue Pré-Fleuri 12 c.p. 1346 1950 Sion</p>	<p>Tel. 027 322 29 24 Fax. 027 322 37 26 e-mail: tera@planet.ch</p>	<p>Date: janvier 2002 Ech.: 1/200</p>
		<p>Dessin: D. O./CH.B</p>

ST-MAURICE- Martolet
Plan des tombes



- Tombes repérées et enlevées lors des anciennes fouilles; position d'après le plan Blondel de 1966
- Tombes repérées par Bourban et Blondel et documentées par Lehner
- Tombes documentées par le bureau Lehner
- Tombes documentées lors de la campagne 2001



- Piliers et maçonnerie postérieurs aux tombes
- Tombes aménagées après comblement de la rampe
- Grand escalier
- Première phase du mur du grand escalier
- Annexe au sol rouge à l'ouest de la rampe
- Eglise de St Sigismond avec la rampe
- Maçonnerie d'époque indéfinie (postérieure à l'hospice, antérieure aux fondations de l'arcade)
- Tombes de l'hypothétique terrasse funéraire
- Agrandissement de l'Hospice
- Hospice

Axe de la coupe avec orientation

